



ÉDUCATION

L'ÉLÈVE AU CENTRE DES PRIORITÉS



VISION

Le Québec affichait le taux de diplomation secondaire le plus faible au pays en 2021-2022. La persévérance scolaire demeure un défi important, surtout chez les garçons. Le décrochage scolaire entraîne des coûts économiques et sociaux considérables (pertes fiscales, santé, services sociaux, justice), et les effets sur le plan personnel sont généralement pires chez les filles. Selon des analyses économiques, il coûterait environ 14 milliards de dollars par année à la société québécoise. Pourtant, nous sommes la province où les dépenses par élève au primaire et au secondaire sont les plus élevées au pays. Il faut remettre notre système sur la voie de la réussite.

Quand on parle d'éducation, on ne parle pas d'une structure administrative. On ne parle pas d'un organigramme à Québec. On parle de nos enfants. De leur avenir. De leurs rêves. De la personne qu'ils deviendront.



Il n'existe pas un seul profil d'élève. Il y a des jeunes qui excellent en lecture, d'autres dans les travaux manuels. Il y a des passionnés de sciences, de musique, de sport, de technologie. Il y a des jeunes qui avancent rapidement et d'autres qui ont besoin de plus de temps et de soutien. Notre responsabilité n'est pas de forcer tous ces enfants à entrer dans le même moule. Notre responsabilité, c'est de bâtir une école capable de voir le potentiel qui existe dans chacun d'eux.

Ce sont les parents qui connaissent leurs enfants, leurs forces, leurs difficultés et leurs ambitions. Les parents doivent avoir une réelle liberté de choisir le parcours de leurs enfants et pouvoir rechercher ce qu'il y a de mieux pour eux. Les enseignants, chaque jour, font une différence dans la vie des élèves. Ils n'ont pas choisi ce métier pour remplir des tâches administratives ou appliquer des directives inadaptées venues d'en haut. Ils ont choisi ce métier pour enseigner, transmettre, inspirer. Nous voulons leur faire confiance, leur donner plus d'autonomie et la reconnaissance qu'ils méritent.

Nous voulons remettre les décisions là où elles devraient toujours avoir été : près des élèves, dans les écoles, avec les gens qui les connaissent. Nous voulons une école plus libre, plus humaine, plus diversifiée, capable d'innover et de préparer nos jeunes à un monde qui change rapidement. Notre plan en éducation est grandement inspiré d'une étude que le PCQ a expressément commandée au cours des dernières années, dans le but de mieux connaître le système et de proposer des politiques ancrées dans le réel.

NOS PRINCIPES

L'élève au centre de nos priorités

Toutes les décisions doivent être prises en répondant à une question fondamentale : est-ce que ce changement va favoriser le bon développement et l'épanouissement des élèves? La mesure doit être mise en place seulement si la réponse est oui. Le système ne doit pas exiger des enfants de tous les profils qu'ils se conforment à un moule unique. Il doit lui-même s'adapter aux besoins des élèves en diversifiant son offre, pour que chaque enfant et adolescent trouve un programme qui lui ressemble. Chaque décrochage témoigne d'un échec du système actuel à soutenir notre jeunesse. Le PCQ mettra l'élève au cœur des décisions et au cœur des priorités.



L'autonomie

Comme nous voulons plus d'autonomie pour le Québec au sein du Canada et pour les régions au sein du Québec, nous voulons plus d'autonomie pour les établissements au sein du système, et pour les professionnels au sein des établissements. Le leadership local doit être encouragé : la diversification de l'offre éducative passe inéluctablement par l'échelle locale. Les centres de services scolaires (CSS) doivent être au service des écoles, et non les écoles au service des CSS. Ce n'est pas normal qu'autant de décisions en éducation soient prises par des fonctionnaires loin des classes. Les enseignants et autres professionnels œuvrant en milieu scolaire sont les personnes les mieux placées pour savoir ce qui est bon pour le fonctionnement de leur classe. Ce sont eux qui sont en mesure d'apporter de petites innovations à la gestion quotidienne des classes, en collaboration avec les élèves, et qui méritent donc plus de reconnaissance et une plus grande autonomie.

La liberté de choix

La liberté de choix des parents doit être davantage mise en avant au moment d'inscrire leurs enfants à l'école. C'est là qu'ils passeront le plus clair de leur temps pendant des années clés de leur développement : ce milieu doit leur offrir ce qu'il y a de mieux. De plus, la liberté de choix est une bonne manière de favoriser la concurrence entre les écoles et, par le fait même, l'efficacité. Si chaque école publique détient un monopole local sur les services éducatifs, cela en limite l'amélioration au lieu de favoriser l'excellence.

NOTRE PLAN

Décentralisation et centres de services scolaires

Le principe de subsidiarité, selon lequel les décisions doivent être prises le plus près possible de ceux qui en subiront les effets, est au cœur de notre vision de l'éducation. Il faut ramener les décisions plus près des élèves, des parents, des enseignants et des directions d'école. À l'heure actuelle, ce sont les CSS qui s'occupent de l'embauche, du transport scolaire et d'une foule d'autres responsabilités qui pourraient être déléguées au niveau inférieur : les directions des établissements. Les CSS ne devraient pas décider pour les écoles : ils devraient avoir un rôle de facilitation, de soutien et de coordination, et être au service des écoles. Si la gestion du personnel est décentralisée vers les écoles, celles-ci doivent pouvoir compter sur une coordination entre les écoles assurée par le CSS, au besoin.



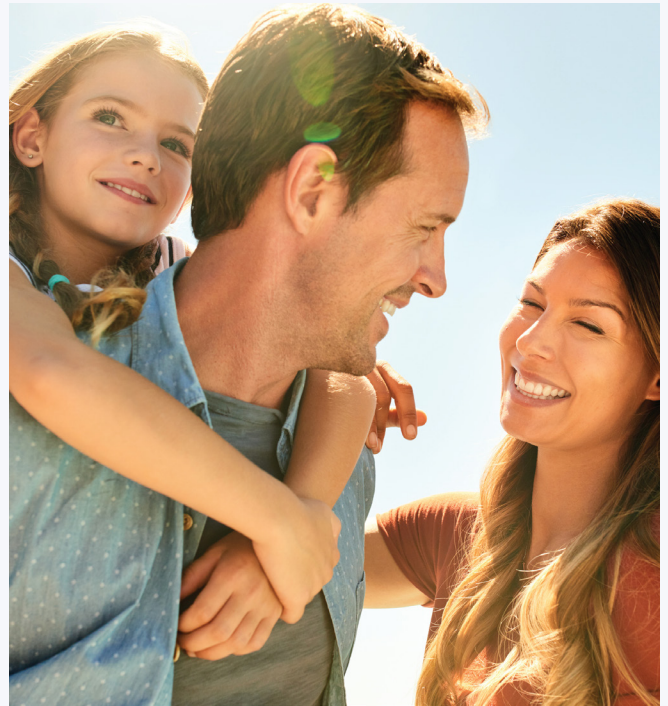
Les écoles privées n'ont pas de CSS. En revanche, la plupart sont membres d'un organisme de soutien, la Fédération des établissements d'enseignement privés (FÉEP). À l'échelle de la province, la FÉEP, dont les écoles membres comptent plus de 132 000 élèves, emploie une trentaine de personnes. À l'opposé, le CSS francophone moyen regroupe 14 900 élèves, mais entre 200 et 300 employés sont rattachés à son centre administratif, dont la majorité ne travaillent pas dans les écoles. Si les écoles membres de la FÉEP accueillent plus de 132 000 élèves, chaque CSS peut facilement en regrouper plus qu'il le fait actuellement, sans personnel supplémentaire, dans un modèle décentralisé. La FÉEP et le modèle de gestion des écoles privées prouvent qu'une structure de soutien pour des écoles décentralisées, plutôt qu'une structure décisionnelle au-dessus d'établissements sous gestion centrale, fonctionne bien et coûte moins cher.

Le PCQ s'engage à :

- ✓ **DÉCENTRALISER LE SYSTÈME D'ÉDUCATION** pour donner plus de pouvoirs aux établissements, notamment dans l'offre de programmes éducatifs, la gestion du personnel, le transport et bien plus encore. Nous nous inspirerons entre autres des changements apportés par les gouvernements suédois, finlandais, néerlandais, suisse et allemand, ainsi que du modèle de gestion des écoles privées québécoises.
- ✓ **FINANCER DIRECTEMENT LES ÉCOLES SANS PASSER PAR LES CSS.** La gestion budgétaire sera décentralisée également. Ce sera aux établissements, en concertation entre eux, de déterminer le financement qu'ils enverront au CSS. Grâce à ce changement structurel, le rôle des CSS évoluera naturellement vers un rôle de soutien plutôt qu'un rôle d'administration ou de chapeautage comme à l'heure actuelle.
- ✓ **RÉDUIRE LE NOMBRE DE CSS À 17 :** les territoires de gestion seront découverts et les doublons administratifs seront réduits.

Liberté de choix et concurrence

Comme nous le proposons pour les modes de garde d'enfants, les parents doivent avoir une plus grande liberté pour choisir l'école où leur enfant passera le plus clair de son temps pendant plusieurs années. Assigner les enfants à une école selon leur lieu de résidence convient dans la plupart des cas, mais les parents devraient avoir une réelle possibilité d'inscrire leur enfant à l'école d'un quartier ou d'une municipalité voisine. Le CSS aura pour rôle de veiller à ce qu'aucun enfant ne soit laissé de côté et à ce que tout enfant ou adolescent fréquente un établissement et suive un parcours qui conviennent à son profil et à sa situation familiale. Cette liberté de choix, dans un système décentralisé où l'innovation est favorisée, permettra une saine concurrence dans le réseau scolaire. La concurrence est source d'amélioration partout, y compris dans les écoles.



En ce sens, les écoles privées favorisent aussi l'innovation. Un exemple notable est la création de projets particuliers dans plusieurs écoles publiques. Ces parcours alternatifs offrent un service plus adapté à certains profils d'élèves, rendant l'écosystème plus diversifié. Il s'agit, sans aucun doute, d'une réussite qui favorise l'épanouissement et le bon développement des élèves. Les écoles privées permettent au gouvernement d'économiser des sommes importantes. Non seulement le modèle des écoles privées nécessite moins de ressources pour instruire un élève (14 400 \$/an contre 19 500 \$ par année dans le réseau public, incluant les dépenses en infrastructures et autres postes), mais le gouvernement du Québec les subventionne aussi à hauteur de seulement 45 % de leurs dépenses. Ainsi, un enfant instruit dans une école privée coûte beaucoup moins cher par année à l'État qu'un enfant instruit dans une école publique.

Les écoles privées ne sont pas nuisibles à l'écosystème scolaire québécois : elles le tirent vers le haut. Elles ne cannibalisent pas le système public : elles le nourrissent. Le PCQ voit les écoles privées, y compris les établissements privés de niveau collégial, comme des partenaires du système public.

Le PCQ s'engage à :

- ✓ **DONNER UNE VÉRITABLE LIBERTÉ AUX PARENTS** dans le choix de l'école de leurs enfants, en retirant l'emplacement géographique comme critère prépondérant dans la sélection des élèves.
- ✓ **LEVER LE MORATOIRE SUR L'OCTROI D'AGRÈMENT AUX FINS DE SUBVENTION** aux écoles privées, pour permettre à de nouvelles écoles privées subventionnées d'émerger.

UN MODÈLE QUI S'ADAPTE AUX ÉLÈVES ET QUI FAVORISE LE BIEN-ÊTRE

La Suède a entrepris une réforme décentralisatrice de son système d'éducation dans les années 1980 et 1990. Cette réforme a amélioré les performances des écoles publiques grâce à la concurrence et a permis un accès égal et universel à une variété de méthodes éducatives, indépendamment des revenus familiaux. « Pratiquement chaque école communale du pays a ouvert de nouvelles filières (informatique, langues, arts, etc.) pour renforcer son attractivité. En quinze ans, le paysage scolaire a été métamorphosé. » Les débats sur « l'école à trois vitesses » ne sont pas constructifs : il existe plus de trois types d'élèves, donc il devrait exister bien plus de trois parcours distincts. Avec la réforme décentralisatrice du PCQ, inspirée des modèles internationaux comme le modèle suédois, les écoles auront naturellement tendance à diversifier leur offre de parcours éducatifs, appuyées par les CSS et le gouvernement.

De même, les élèves ayant des besoins particuliers devraient avoir accès à un parcours adapté conçu pour leur profil, plutôt qu'à un enseignement « à taille unique » qui ne répond pas à leurs besoins. Les enseignants sont très nombreux à faire face à une charge de travail trop lourde et à manquer d'autonomie professionnelle, de reconnaissance et de soutien de leurs supérieurs. Une gestion de classe facilitée par la diversification de l'offre de parcours éducatifs et un allègement de leur charge de travail (notamment leur charge administrative) favoriserait le bien-être des enseignants comme celui des élèves. Une enseignante heureuse crée des élèves heureux. Et des élèves heureux créent des parents heureux.

Le PCQ s'engage à :

- ✓ **VISER UN SYSTÈME OFFRANT À CHAQUE ÉLÈVE UN PARCOURS QUI LUI RESSEMBLE**, notamment par la décentralisation et la concurrence, en s'inspirant des meilleurs modèles internationaux. Des normes nationales demeureront.
- ✓ **FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ENSEIGNANTS** en diminuant leur charge administrative et en permettant une meilleure composition des classes, sans objectif de mixité rendant la gestion plus complexe.

UN SYSTÈME FLEXIBLE

Dans les endroits moins peuplés où il existe moins d'écoles, la réalité est différente de celle en milieu urbain. Il sera donc important de tester différentes options et d'adapter le modèle pour que les élèves en région puissent, eux aussi, avoir droit à de meilleurs services éducatifs.

Le PCQ s'engage à :

- ✓ **ADAPTER SES PROPOSITIONS POUR LES RÉGIONS MOINS DENSES.**
- ✓ **COMMENCER SA RÉFORME PAR UN PROJET PILOTE DANS DES RÉGIONS CIBLÉES.**



ÉDUCATION

L'ÉLÈVE AU CENTRE DES PRIORITÉS